

Écrit par le 23 juillet 2024

Isle-sur-la-Sorgue : A l'heure de la sobriété énergétique, l'entreprise Maksyma fait le maximum pour réduire votre facture



Créée en 2006 à Levallois-Perret, cette société est depuis 2020 implantée sur le Pôle d'Activités des Théologiens à l'Isle-sur-la-Sorgue avec à sa tête une jeune polonaise, Emilie Debris.

Dans la lutte contre les « passoires thermiques », les dispositifs de normes s'empilent comme des mille-feuilles et [Maksyma](#) est là pour simplifier et accélérer le recours aux financements entre les fournisseurs d'énergie et les clients, privés ou publics, particuliers ou entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, bailleurs sociaux. Que ce soit pour des hôpitaux, des cliniques, des écoles, des lycées, des HLM, des universités, des bibliothèques, des maisons de retraite, des gymnases, des casernes, des hôtels

Ecrit par le 23 juillet 2024

ou des restaurants, des salles de spectacles, des usines, des cinémas, des bureaux.

« Le dispositif CEE (Certificat d'Economie d'Energie) est calqué sur le principe pollueur-payeur, » explique Nadine Ondel, responsable des partenariats institutionnels chez Maksyma. « Il permet donc à ceux qui procèdent à des travaux d'économie d'énergie de déduire leur montant des taxes payées à l'Etat. »

La société Maksyma fait un état des lieux, un audit énergétique, propose un diagnostic pour calorifuger les tuyaux, isoler les murs, doubler ou tripler le vitrage, rendre étanches les éléments les plus énergivores (toitures, fenêtres, combles, planchers) et vérifie la conformité des dossiers de demandes de subventions face à une nomenclature riche de plus de 200 fiches établies par le Ministère de la Transition Ecologique. Elle raccourcit les intermédiaires et les délais et accompagne le chantier du début à la fin avec un interlocuteur unique. Dans le secteur agricole, elle propose des chaudières pour serres, des récupérateurs de chaleur et règle le moteur des tracteurs, dans celui des transports, elle optimise les moteurs diesel, dans l'industrie elle met à disposition des luminaires à modules LED...

En 2021, cette société dirigée par une femme jeune et dynamique,, Emilie Debris, composée d'une équipe réduite mais motivée a affiché un chiffre d'affaires de 2 130 900€ en hausse de 8,8%.

Luberon & Sorgues Entreprendre organise la 6^e édition de Parlons Ca\$h

Ecrit par le 23 juillet 2024



Suite à son [annulation en mai dernier](#), la 6^e édition de l'événement Parlons Ca\$h aura lieu le **jeudi 22 septembre** chez Naturalys à l'Isle-sur-la-Sorgue. Initié par l'association d'entrepreneurs [Luberon & Sorgues Entreprendre](#), ce rendez-vous aura pour thème 'Et si la croissance, c'était produire moins ?'

Parlons Ca\$h, c'est un rassemblement qui a pour objectif d'aborder des sujets sérieux avec pédagogie et décontraction, en valorisant bienveillance, esprit positif et partage. La 6^{ème} édition aura lieu chez Naturalys à l'Isle-sur-la-Sorgue, une entreprise de fabrication de terrariums, de tableaux et de compositions en fleurs stabilisées et séchées, fondée en 2005.

L'édition 2022 accueillera 250 chefs d'entreprises et entrepreneurs locaux qui pourront bénéficier d'informations essentielles pour leur activité. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur [la billetterie en ligne](#). Il en coûtera 38€ aux non-adhérents à Luberon & Sorgues Entreprendre, et 6€ aux étudiants. Les adhérents à l'association, quant à eux, peuvent demander un code de réduction avant de se procurer leur billet.

Le programme

Comme pour chaque édition de Parlons Ca\$h, l'événement débutera avec différents témoignages d'entreprises. On y verra des entrepreneurs qui ont repensé leur modèle économique pour consommer moins de ressources matérielles, mettre en valeur les savoir-faire de leurs équipes et apporter un service optimal à leurs clients. Ils seront trois à intervenir lors de cette partie :

Ecrit par le 23 juillet 2024

- [Philippe Carles](#) de l'entreprise avignonnaise [Isovation](#), fabricant d'emballage isotherme écologique
- [Julien Da Costa](#) de l'entreprise [Flex'Ink](#), basée à Alincthun dans le Pas-de-Calais, imprimerie collaborative 100% utile.
- [Valérie Martin](#) de l'entreprise isloise [Bijouseat](#), tapissière et créatrice.

Ensuite, il y aura un entracte où les invités pourront échanger avant d'accueillir une conférence animée par [Christian Du Tertre](#), directeur scientifique d'[Atemis](#), économiste et professeur des universités. Il abordera le sujet de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, une économie qui privilégie l'Humain, la nature et la coopération.

Jeudi 22 septembre. À partir de 18h30. Naturalys. 330 Avenue Louis Boudin. Isle-sur-la-Sorgue.

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue, le service des sports propose de l'aquabike

Le service des sports de la Ville propose des cours d'aquabike de 45 mn à la piscine municipale encadrée par un maitre-nageur sauveteur. L'inscription, disponible dès maintenant, s'effectue au trimestre.

Périodes

Du 12 septembre au 02 décembre 2022. Du 05 décembre 2022 au 10 mars 2023 et du 13 mars au 9 juin 2023.

Horaires

Mardi : 12h15 à 13h et de 13h à 13h45 ; Mercredi : de 10h30 à 11h 15 et de 11h15 à 12h ;
Jeudi : de 18h30 à 19h15

Modalités d'inscriptions

Formulaire d'inscription téléchargeable [ici](#) et sur www.islesurlasorgue.fr
Certificat médical d'aptitude

Tarifs

Au trimestre (10 séances) : l'Islois avec justificatif de domicile : 112,20€ / Extérieurs : 132,60€A l'unité :

Ecrit par le 23 juillet 2024

l'Islois avec justificatif de domicile : 12,25€ / Extérieur 14,30€

Piscine municipale 04 90 38 00 76 www.islesurlasorgue.fr

MH

Isle-sur-la-Sorgue, nouvel éclairage au Cosec Emile Avy



La Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue a remplacé l'ensemble des néons du gymnase du Cosec Emile Avy par un éclairage led d'une valeur de 750 lux pour un montant des travaux de 10 677€. Outre les économies d'énergie réalisées par cette modification, l'éclairage mis en œuvre répond désormais aux normes d'éclairement pour les compétitions.

MH

Ecrit par le 23 juillet 2024

Isle-sur-la-Sorgue, Orage de mardi 17 août déclarez vos dommages



Les habitants de L'Isle-sur-la-Sorgue ayant constaté des dommages sur leurs biens immobiliers, suite aux épisodes orageux de mardi 17 août, sont invités à se rapprocher du service juridique de la Ville afin que soit constitué un dossier à destination de la Préfecture de Vaucluse pour une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Pour cela, les habitants peuvent -en plus de la déclaration obligatoire à leur assurance- adresser un courrier descriptif accompagné de photos et ou vidéos par courrier postal à l'attention de M. le Maire. Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue - Rue Carnot - 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue. juridique@islesurlasorgue.fr
Pour information, la décision de reconnaissance de catastrophe naturelle appartient uniquement au Ministère de l'intérieur.

Infos: 04 90 38 68 10

Exploitants agricoles

Les exploitants agricoles ayant subi des pertes de récoltes suite à ces mêmes épisodes orageux toujours du 17 août, sont invités à faire parvenir leurs déclarations de perte de récolte imprimé cerfa 30-2233, afin que soit constitué un dossier à destination de la Préfecture de Vaucluse pour une demande de

Ecrit par le 23 juillet 2024

reconnaissance en calamités agricoles.

Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue. Rue Carnot. L'Isle-sur-la-Sorgue. population@islesurlasorgue.fr

Là encore, la décision de reconnaissance de calamités agricoles appartient uniquement au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Infos : 04 90 38 06 45

www.islesurlasorgue.fr

L'Isle-sur-la-Sorgue met son patrimoine juif en lumière



La ville de l'Isle-sur-la-Sorgue a décidé de prendre part aux Journées européennes de la

Ecrit par le 23 juillet 2024

culture et du patrimoine juifs (JECPJ) les vendredi 2 et dimanche 4 septembre. Avec son important patrimoine juif, la commune souhaite faire connaître l'histoire singulière de sa communauté judéo-comtadine.

Menées par l'association [JECPJ France](#) et soutenues par le Ministère de la Culture, les Journées européennes de la culture et du patrimoine juifs auront cette année pour thème 'le Renouveau'. Pour l'occasion, une conférence 'Du temple de Jérusalem à la synagogue : naissance d'un nouveau lieu de culte juif ?' sera présentée par Claire Reggio, docteure en histoire et spécialiste d'histoire des religions, à l'espace culturel Les Plâtrières, boulevard Paul Pons à 18h30. Cette conférence permettra de découvrir l'histoire et l'architecture de la synagogue, ainsi que son développement dans le contexte de la diaspora.

Le dimanche 4 septembre, deux visites seront organisées. Une première au cimetière juif à 11h, commentée par la Direction du patrimoine, pour laquelle il faut s'inscrire au préalable par téléphone au 04 90 38 96 98. À 15h, il y aura une seconde visite qui aura lieu à la juiverie. Son actualité archéologique sera présentée par la Direction du patrimoine. Pour y participer, il faut également s'inscrire en amont de la visite au même numéro de téléphone.

L'important patrimoine juif de la Ville

La première référence écrite qui témoigne de la présence d'une communauté juive à l'Isle-sur-la-Sorgue date de 1268. L'ancien quartier juif est donc au cœur de l'actualité patrimoniale de la Ville qui s'est portée acquéreur d'une partie de l'immeuble Beaucaire. Situé dans l'impasse éponyme, ce bâtiment en forme de fer à cheval témoigne de l'histoire de la communauté juive. Il est protégé au titre des Monuments Historiques depuis le 28 février dernier. L'immeuble a fait l'objet d'une étude historique et archéologique afin qu'il soit restauré et mis en valeur, notamment sa cage d'escalier.

La Ville a également acquis le bâtiment construit en partie sur l'emplacement de l'ancienne synagogue, détruite au milieu du XIX^e siècle. Après un premier diagnostic archéologique prometteur réalisé en 2020 sur cet emplacement, une deuxième campagne de fouilles a eu lieu au 1^{er} trimestre de cette année.

Le cimetière juif, implanté à plus d'un kilomètre du centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, est également inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques. Il conserve de nombreuses tombes et enclos aménagés aux XIX^e et XX^e siècles par les dernières familles de la communauté judéo-comtadine de la Ville.

Ecrit par le 23 juillet 2024



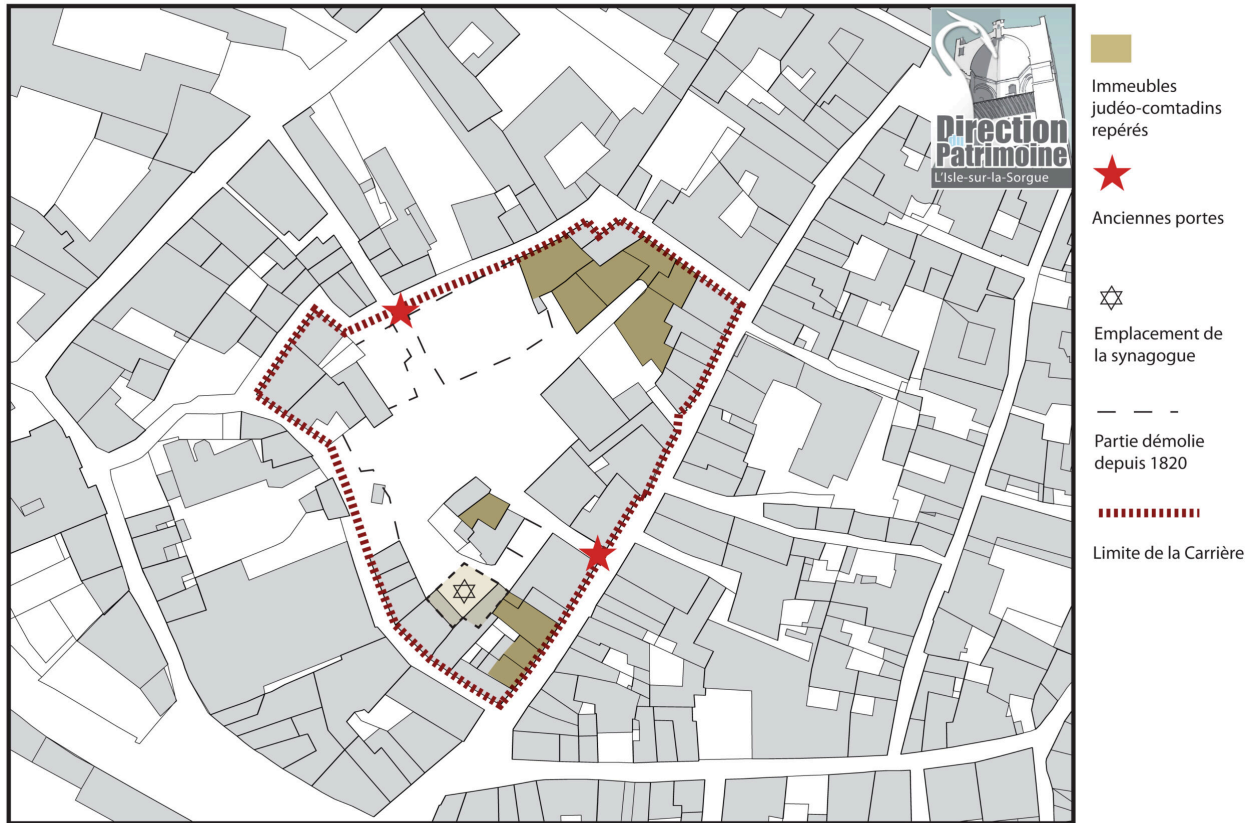
DR

Le quartier juif, aussi appelé la juiverie ou la carrière, s'étalait sur environ un hectare et était fermé par deux portes closes le soir, une à l'Ouest, aujourd'hui la rue Alfred de Musset, et une à l'Est, aujourd'hui la rue Louis Lopez. Comme en témoigne le bâtiment Beaucaire, les maisons pouvaient s'élever sur quatre, voire cinq étages, afin d'optimiser l'espace.

Ecrit par le 23 juillet 2024

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. ANCIENNE CARRIERE.

0 10 20m



V.A.

L'Isle-sur-la-Sorgue accueille sa grande braderie de l'été

Ecrit par le 23 juillet 2024



Après un été riche en événements, les festivités se poursuivent à l'[Isle-sur-la-Sorgue](#). Les vendredi 26 et samedi 27 août, les commerçants islois organisent leur 'Vide boutique', une grande braderie de l'été où les passants pourront faire de bonnes affaires. Cet événement sera l'occasion pour les commerçants partenaires de ce dernier de faire un grand déstockage de fin de saison avant l'arrivée de l'automne.

Cette braderie s'inscrit dans le programme « [Petites villes de demain](#) », une initiative mise en place par l'[Agence nationale de la cohésion des territoires](#) et soutenue par la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue, qui agit en faveur de la redynamisation des centres-villes et de l'attractivité des commerces locaux. Une affiche sera collée sur les vitrines de chaque commerces partenaires de l'événement, afin de mieux les identifier.

V.A.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Circulation, stationnement : quels changements pendant la fête foraine de l'Isle-sur-la-Sorgue ?



À l'Isle-sur-la-Sorgue, le cours Victor Hugo va accueillir la traditionnelle fête foraine de la Saint-Cézaire pendant quatre jours du vendredi 26 au lundi 29 août. Au programme tous les jours de 16h à 1h : pêche aux canards, autos-tamponneuses, tir à la carabine, manèges à sensation, confiseries en tout genre et concours de pétanque.

Pendant ces quatre jours, la ville va voir sa circulation et son stationnement modifiés. Pour le bon fonctionnement de la fête foraine, il sera interdit de stationner sur le parking du lycée Benoit et de l'avenue Jean Bouin, cours Victor Hugo, allée de Villevieille du mercredi 24 août 2022 à 14h au mardi 30 août 2022 à 18h. En dehors des heures d'ouverture de la fête, du mercredi 24 août 2022 à 14h au mardi

Ecrit par le 23 juillet 2024

30 août 2022 à 18h, un sens unique sera mis en place sur le cours Victor Hugo dans le sens rond-point Féline vers le rond-point Victor Hugo, et sur l'avenue Jean Bouin dans le sens rond-point Victor Hugo vers le collège. Pendant les heures de la fête, de 16h à 1h, l'avenue Jean Bouin, le cours Victor Hugo, la place Victor Hugo, l'allée de Villevieille et le pont situé entre la place Victor Hugo et le quai Clovis Hugues seront interdits à la circulation du vendredi 26 août 2022 au lundi 29 août 2022 de 16h à 1h30.

V.A.

Découvrez le programme de la Villa Datris autour de l'exposition 'Toucher Terre'



Écrit par le 23 juillet 2024

Dans le cadre de son exposition 'Toucher Terre', la Fondation Villa Datris, située à l'Isle-sur-la-Sorgue, a préparé plusieurs activités autour du thème qui auront lieu pendant le reste du mois d'août et au mois de septembre.

Jusqu'au 1er novembre prochain, la [Fondation Villa Datris](#) accueille l'exposition 'Toucher Terre' qui met en lumière l'art de la sculpture céramique grâce aux œuvres de cent artistes internationaux disposées dans la Villa et les jardins. Dans le cadre de cette exposition, la Fondation a préparé un programme aux petits oignons avec des visites guidées, des visites ludiques, ainsi que des ateliers créatifs destinés aux petits comme aux grands.



©Fondation Villa Datris

Une visite nocturne

Découvrez la Villa Datris comme vous ne l'avez jamais vu avec les visites nocturnes menées par les

Ecrit par le 23 juillet 2024

médiatrices de la Fondation. Non seulement vous découvrirez les lieux sous un nouveau jour (ou plutôt, une nouvelle nuit), mais vous pourrez également découvrir les œuvres d'art d'une nouvelle manière, notamment les sculptures, qui, à la tombée de la nuit, prennent une toute autre dimension.

Pour accentuer davantage l'aspect exceptionnel de cette visite, cette dernière se fera en petit comité. C'est pourquoi il est obligatoire de [réserver sa place au préalable en ligne](#). Cette visite nocturne aura lieu ce samedi 20 août à la tombée de la nuit, à 21h, et durera 1h30.



©Fondation Villa Datris

Les visites guidées tout public

Si vous n'avez pas l'occasion d'admirer les œuvres d'art de l'exposition 'Toucher Terre' à la lueur de la Lune, pas de panique, des visites guidées accessibles à tous sont organisées tous les vendredis, samedis et dimanches à 16h.

Une fois de plus, les médiatrices vous guideront entre les œuvres et vous en délivreront tous les secrets. Les visites durent une heure et sont entièrement gratuites. Même si ce n'est pas obligatoire, il est tout de même conseillé de [réserver sa place au préalable sur internet](#).

Il est également possible de réaliser une visite guidée privée, gratuitement, pour des groupes de minimum six personnes. Pour ce faire, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse mail mediation@fondationvilladatris.com

Ecrit par le 23 juillet 2024



©Fondation Villa Datriis

Les visites ludiques pour les enfants

La Fondation Villa Datriis ne met pas les enfants de côté et organise des visites qui leur sont dédiées. Si une visite classique peut paraître ennuyeuse pour un enfant qui a du mal à assimiler toutes les informations qui lui sont données, la Fondation a décidé d'établir des visites ludiques pour attiser leur curiosité tout en faisant ressortir leur âme artistique.

Ainsi, les enfants entre 6 et 12 ans peuvent découvrir les œuvres, la Villa et ses jardins tout en ayant à disposition de quoi dessiner, le tout dans le thème de l'exposition du moment : 'Toucher Terre'. Ces visites ont lieu tous les vendredis à 11h. Il est obligatoire de [réserver en ligne au préalable](#).

Ecrit par le 23 juillet 2024



©Fondation Villa Datriis

Les ateliers créatifs

Trois ateliers sont organisés au mois de septembre pour éveiller votre sens de la créativité. Le vendredi 9 septembre de 14h à 17h, vous devrez réaliser une sculpture bas-relief en céramique, composée de fruits et légumes d'été, en vous inspirant des œuvres du peintre et sculpteur espagnol Miquel Barceló et du sculpteur argentin Lucio Fontana. Miquel Barceló est connu pour ses peintures à textures mixtes qui leur donnent du relief, mais aussi pour ses sculptures bronze et ses céramiques. Dans ses œuvres, on retrouve souvent les thèmes de la métamorphose organique et du passage du temps. Lucio Fontana, lui, met généralement en scène des sujets végétaux ou animaliers. Pour participer à cet atelier réservé aux adolescents et aux adultes, il faut [réserver en ligne obligatoirement](#) et déboursier 10€.

Un atelier tout public sera organisé le samedi 10 septembre de 14h à 17h. La Villa Datriis ouvrira ses portes au public et leur permettra de réaliser des minis sculptures en céramique, notamment des bijoux fantaisies. Comme toutes les autres activités, celle-ci sera en lien avec l'exposition du moment : 'Toucher Terre'. Pour participer à cet atelier, aucune réservation n'est requise et l'entrée est libre.

Enfin, le vendredi 16 septembre de 14h à 17h, vous devrez créer une œuvre en argile aux formes

Ecrit par le 23 juillet 2024

ondoyantes et aux dessins abstraits, en vous inspirant du travail de la céramiste allemande Monika Debus. L'objectif de cet atelier sera d'allier deux formes d'art bien distinctes : la sculpture et la peinture. Pour participer à cet atelier réservé aux adolescents et aux adultes, il faut [réserver en ligne obligatoirement](#) et déboursier 10€.



©Fondation Villa Datris

Pour plus d'information sur les activités proposées par la Fondation Villa Datris, veuillez contacter le 04 90 95 23 70 ou envoyer un mail à l'adresse info@fondationvilladatris.com

Fondation Villa Datris. En août, ouvert tous les jours sauf le mardi de 10h à 13h et de 14h à 19h. En septembre et octobre, ouvert du mercredi au samedi de 11h à 13h et de 14h à 18h. 7 Avenue des Quatre Otages. Isle-sur-la-Sorgue.

V.A.